

PROVINCE SUD	ARRIVÉ LE : 22 SEP. 2015								
direction de	N° 25247								
l'environnement	Dir.	CM amb. EN	CM Projetés Travaux	CE Com	SGM	SAF	SCED	SCBT	PPRB
AFFECTÉ									
COPIE									
OBSERVATIONS	VA → BICPE <u>30/08</u> → W								



# BILAN 24H 2015

STATION D'EPURATION

RESIDENCE LE KARENGA

STATION DE TYPE MINIFLO

Mesures réalisées du 26 au 27 août 2015

## RESUME

<b>Station Le Karenga, Miniflo</b>	<b>102 EH</b>
<b>Analyses</b>	<b>Conforme</b>

## I. PRESENTATION DE LA STATION

### a) LOCALISATION



### b) CARACTERISTIQUES THEORIQUES

Les eaux usées transitant dans la station sont uniquement des eaux vannes et des eaux ménagères, le réseau de la résidence Le Karenga étant un réseau séparatif.

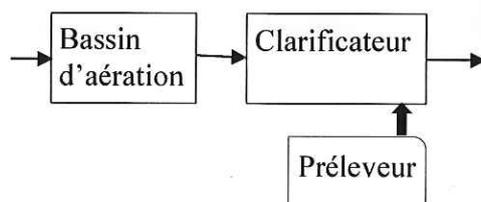
#### DONNEES NOMINALES

Nombre d'EH	102 Eh
Volume journalier théorique (150L/EH/j)	15,3 m <sup>3</sup> /j
DBO5 journalière (60 g/EH/j)	6,12 kg/j
DCO journalière (120g/Eh/j)	12,24 kg/j
MES journalier (90 g/Eh/j)	9,18 kg/j

La déclaration a fait l'objet du Récépissé n° 6034-2-2889/DENV/BEI/lcc du 5 juillet 2007

### c) FILIERE DE TRAITEMENT ET EQUIPEMENTS

La station d'épuration est un système d'assainissement collectif de type Miniflo



## II. RESULTATS DU BILAN

### a) MESURE DE DEBIT

La station ne dispose ni d'un canal débitmétrique ni d'un poste de relevage pour réaliser une mesure de débit. Le bilan a été réalisé par temps sec (voir annexe 2).

### b) ANALYSES

Les prélèvements ont été effectués du 26 au 27 août 2015. Un préleveur a été installé en sortie de station afin de réaliser un échantillon moyen sur 24h.

Les résultats de cette campagne sont présentés dans le tableau ci-dessous. Le rapport d'analyse est joint en annexe 3.

Analyses	Sortie	Normes de rejet*	Conformité Step**
DBO5 mg/L	10	25	C
DCO mg/L	58	120	C
MES mg/L	3	35	C
pH	7,70	Entre 6 et 8,5	C

\*Selon la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009, cf. annexe 1

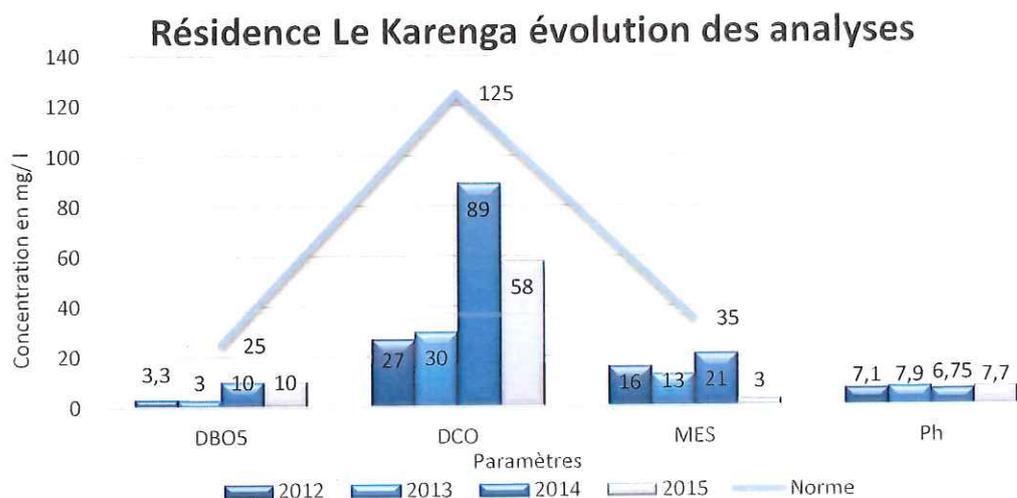
\*\*C = conforme

NC = non conforme

NA = non applicable

Les résultats sont conformes à la réglementation.

## III. EVOLUTION DES BILANS 24H



On observe que cette station présente des résultats conformes depuis plusieurs années.

## IV. CONCLUSIONS

L'ensemble des paramètres mesurés en sortie sont **conformes** à la délibération.

# ANNEXES

## ANNEXE 1 : Normes de rejet et délibérations provinciales

Niveau de rejet des stations d'épuration

Délibération n°205-97/BAPS du 20 juin 1997		
STEP entre 50 et 500 EH		
	Filière biologique	Filière physico-chimique <sup>(1)</sup>
pH	entre 5,5 et 8,5	-
Température	≤ 30°C	-
DBO <sub>5</sub>	soit ≤ 35 mg/l ou rendement ≥ 60%	rendement ≥ 30%
DCO	soit rendement ≥ 60%	-
MES	-	rendement ≥ 50%

<sup>(1)</sup> s'il est justifié de l'innocuité du rejet pour le milieu récepteur

Délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009			
STEP entre 50 et 500 EH			
	Filière biologique	Lagunage	Filière physico-chimique <sup>(1)</sup>
pH	entre 6 et 8,5	-	-
Température	≤ 30°C	-	-
DBO <sub>5</sub>	≤ 25 mg/l	-	rendement ≥ 35%
DCO	≤ 125 mg/l	rendement ≥ 60%	rendement ≥ 60%
MES	≤ 35 mg/l	≤ 150 mg/l	rendement ≥ 60%

<sup>(1)</sup> s'il est justifié de l'innocuité du rejet pour le milieu récepteur

Arrêté du 22 juin 2007 - France			
	STEP entre 20 et 2 000 EH		STEP > 2 000 EH
	Toutes les STEP	Lagunage	Toutes les STEP
pH	-	-	entre 6 et 8,5
Température	-	-	≤ 25°C
DBO <sub>5</sub>	≤ 35 mg/l ou rendement ≥ 60%	-	≤ 25 mg/l ou rendement ≥ 70% <sup>(2)</sup>
DCO	rendement ≥ 60%	rendement ≥ 60%	≤ 125 mg/l ou rendement ≥ 75%
MES	rendement ≥ 50%	-	≤ 35 mg/l <sup>(3)</sup> ou rendement ≥ 90%
NGL	-	-	≤ 15 mg/l ou rendement ≥ 70% <sup>(4)(5)</sup>
PT	-	-	≤ 2 mg/l ou rendement ≥ 80% <sup>(4)(6)</sup>

<sup>(2)</sup> 80% si STEP > 10 000 EH

<sup>(3)</sup> 150 mg/l en cas de lagunage

<sup>(4)</sup> STEP > 10 000 EH situées en zone sensible

<sup>(5)</sup> ≤ 10 mg/l ou rendement ≥ 70% si STEP > 100 000 EH

<sup>(6)</sup> ≤ 1 mg/l ou rendement ≥ 80% si STEP > 100 000 EH

## ANNEXE 2 : Pluviométrie



**METEO FRANCE**  
Toujours un temps d'avance

### SUIVI METEOROLOGIQUE QUOTIDIEN GENERALISTE

Données météorologiques quotidiennes

**Août 2015**

**NOUMEA (988)**

Indicatif : 98818001, alt : 70 m., lat : 22°16'30"S, lon : 166°27'06"E

Date	RR
Période	05-05
Unité	mm et 1/10
sam. 1	1.4
dim. 2	0.2
lun. 3	.
mar. 4	.
mer. 5	.
jeu. 6	.
ven. 7	6.2
sam. 8	4.3
dim. 9	1.6
lun. 10	0.2
mar. 11	0.8
mer. 12	.
jeu. 13	.
ven. 14	2.6
sam. 15	0.4
dim. 16	0.4
lun. 17	.
mar. 18	0.2
mer. 19	4.4
jeu. 20	2.0
ven. 21	.
sam. 22	.
dim. 23	0.2
lun. 24	.
mar. 25	.
mer. 26	.
jeu. 27	.
ven. 28	0.2
sam. 29	.
dim. 30	.
lun. 31	13.1
Décade 1	13.9
Décade 2	10.8
Décade 3	13.5
Mois	38.2

- : donnée manquante ; lorsqu'un paramètre n'est pas mesuré il n'y a pas de valeur associée (colonne ou case vide)  
 . : donnée égale à 0 fr. ; traces pour les précipitations ; *en italique : donnée estimée*  
 Heures indiquées en heure fuceau.

Page 1/2

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues,  
 en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Edité le : 14/09/2015

Direction Inter Régionale de Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna  
 5 rue Vincent Aurioi BP 151 – 98845 NOUMEA CEDEX

Tél. : (00)(687) 27.93.14 – Fax : (00)(687) 27.93.27 – Email : contact.nouvelle-caledonie@meteo.fr

## ANNEXE 3 : Rapport d'analyses



Rapport d'analyse 2015/09/R0122

BC n°  
Aff n° bilan 24h  
Devis n°

**EPUREAU**  
Epureau  
20, bis rue Descartes  
982098846 Nouméa Cedex  
Tel : 28 17 27  
epureau@epureau.nc

Echantillon : 2015/08/E0204  
Lieu du prélèvement: KARENGA  
Date de début d'analyse : 27/08/2015  
Nature de l'échantillon : Eau usée  
Référence Client : Sortie STEP  
Température à réception : 25.1°C

Date de prélèvement : du 26 au 27/08/2015 11h40  
Date de réception : 27/08/2015 12h05  
Date de fin d'analyse : 02/09/2015  
Préleveur : Eugénie  
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Eaux usées normes calédoniennes selon la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009	Limite de quantification
<b>Paramètre indésirable</b>					
MES (Matières en suspension)	NF EN 872	3	mg/L	35	2
DBO5 (demande biochimique en oxygène)	NF EN 1899-2	10	mg O2/L	25	2
DCO (demande chimique en oxygène)	ISO 15705:2002	58	mg/L	125	3
<b>Paramètre physico chimique</b>					
Température de mesure du pH	NF T90-008	25.1	°C		0.1
pH	NF T90-008	7.70	Unités pH	6-8.5	0,1

**Remarques/Commentaires :**

- (1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.  
 (2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.  
 (3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification. (NC = somme non calculable).  
 (4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...)  
 (5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.  
 (6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans liant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m<sup>2</sup> et 100 g/m<sup>2</sup>.

Nouméa le 02/09/2015

Responsable de laboratoire